La Lettre d'ACCOMPLIR
49, rue Saint-Denis Paris 1er • 01 40 28 06 21 • www.accomplir.asso.fr • septembre 2014 - n° 93

Relance de la fête du jardin des Halles en 2015

Pendant huit années consécutives, notre association a coorganisé la Fête du Jardin extraordinaire avec d'autres associations locales. Cette fête de quartier, qui se tenait un samedi après-midi de juin dans le jardin des Halles, mobilisait les enfants des écoles et collèges, le Conservatoire, les clubs sportifs, les associations et établissements culturels du quartier. Sur le podium se succédaient les prestations les plus diverses, pendant que des animations

gratuites étaient proposées aux enfants à proximité.
Avec le chantier qui occupait tout le jardin, nous avons dû renoncer à cette fête.
Maintenant que la partie ouest du Jardin a été rouverte, nous avons décidé de la relancer. Vous êtes une association culturelle ou sportive des Halles, du quartier Saint-Germain l'Auxerrois ou de Montorgueil-Saint-Denis et vous avez envie de participer ? Faites-vous connaître dès maintenant auprès de Géraldine (06 72 81 01 90) ou de Catherine (06 74 05 67 02). A très bientôt !

Le budget du projet des Halles dépasse le milliard d'Euros

Ce que nous annoncions depuis longtemps déjà a été confirmé officiellement cet été : le budget du projet des Halles, qui devait s'élever à 200 millions d'euros lors de son lancement en 2005, dépassera finalement le milliard d'euros. Pourtant, des « économies » ont été décidées, notamment sur deux postes, le Conservatoire (– 32 %) et la voirie (– 28 %). Cela tombe mal : la voirie des Halles est dans un état de délabrement avancé. Quant au Conservatoire, il est déjà privé d'auditorium : sur quelles dépenses va-t-on rogner encore ? Nous avons écrit le 26 juillet à Bruno Juillard pour lui demander de mettre l'Auditorium du Forum des Images, actuellement sous-utilisé, à la disposition du Conservatoire. Il ne nous a pas répondu pour le moment. Nous allons le relancer et lui demander en quoi consistent les économies annoncées.

Vide-greniers de la Mairie du 2e

Le vide-greniers de la Mairie du 2e, coorganisé par l'association Accomplir et par l'association Mains libres, qui gère la bagagerie pour les SDF du quartier des Halles, aura lieu les **20 et 21 septembre 2014** sur la rue de la Banque, la place de la Bourse et la place des Petits Pères. Plans et infos sur notre site (page Événements). Inscription (réservée aux habitants des 1er et 2e arrondissements) les **jeudis 11 septembre et 18 septembre de 17h à 19h30**, et **le samedi 13 septembre de 10h à 12h**, dans le hall de la mairie du 2e. Tarif : 20 € par stand et par jour, pour 3 mètres linéaires. Gratuit pour les enfants dans la cour de la Mairie. Photocopies recto/verso de votre carte d'identité et de votre justificatif de domicile obligatoires pour l'inscription. Aucune inscription par téléphone ni par mail, merci de votre compréhension !

Vide-greniers de la place Cassin

Après plusieurs éditions rue du Colonel Driant, nous revenons enfin place Cassin pour notre 27ème vide-greniers, qui aura lieu le **samedi 11 octobre 2014 de 9h00 à 18h30**. Compte tenu du caractère resserré du site et de l'afflux des demandes, les emplacements seront à nouveau de 2 mètres linéaires seulement. Le vide-greniers est réservé aux particuliers habitant les quatre premiers arrondissements de Paris et interdit aux professionnels. Inscriptions le **samedi 4 octobre de 10h à 12h** sur place (sous une tente en cas de pluie). Photocopie recto-verso de votre pièce d'identité et photocopie d'un justificatif de domicile à votre nom (quittance) obligatoires pour vous inscrire. Prix du stand : 15 € pour 2 mètres linéaires. Plans et infos sur notre site (page Événements). Aucune réservation par courrier, par téléphone ni par mail. Merci de votre compréhension !

La Lettre d'ACCOMPLIR

Le sens des escalators

Petite victoire, nous avons obtenu que le grand escalator tout neuf de la porte Lescot fonctionne dans le sens de la montée, et non de la descente comme prévu initialement par le GIE des commerçants du Forum. Profitez-en tant qu'il fonctionne : à partir de début 2015, la porte Lescot va être fermée pour être rénovée. Le grand « tube » sera définitivement supprimé et, à l'issue des travaux, il n'y aura plus que des escalators « omnibus », s'arrêtant à tous les étages, afin de mieux desservir le centre commercial… Dommage pour les voyageurs pressés ! Ils pourront opter pour la sortie de la place Marguerite de Navarre, qui sera plus directe.

Vous aurez peut-être noté aussi qu'un des escalators qui relient la rue du Cinéma et le cinéma UGC a été neutralisé en raison de la mise en chantier des anciennes serres pour la réalisation d'un « Parkour » pour les ados. L'unique escalator restant fonctionne dans le sens descendant et non montant. Nous avons demandé qu'une affichette soit apposée pour donner au moins l'explication de ce choix en apparence absurde. En fait,

cet escalator a toujours fonctionné dans le sens de la descente et compte tenu de l'usure des marches, il se bloquerait si on l'inversait. Pas forcément très satisfaisant mais au moins, il y a une raison…

La maquette de la Samaritaine réquisitionnée ?

Selon l'auteur du blog Archicool, Jérôme Auzolle, la luxueuse maquette présentée par la Samaritaine dans la salle d'exposition de la rue de Rivoli aurait été réquisitionnée, fin juillet, par les juges de la Cour administrative d'appel pour instruire l'appel interjeté par la Mairie de Paris et la Samaritaine. Rappelons que lors de l'enquête publique menée sur le projet en 2012, la commissaire enquêtrice avait fait savoir que la maquette présentée par LVMH n'était pas conforme au projet (en particulier, cette maquette ne reflétait pas la hauteur réelle du bâtiment prévu côté Rivoli). La commissaire-enquêtrice avait exigé que la maquette soit modifiée pour être rendue conforme au projet, et LVMH avait refusé en prétextant que ce serait trop onéreux !

La maquette actuelle est, semble-t-il, beaucoup plus fidèle au projet. et met en évidence le fait que le bâtiment sera véritablement en rupture avec son environnement rue de Rivoli.

C'est peut-être ce qui a poussé les juges à s'en saisir ?

En attendant le résultat de l'appel, les travaux ont été totalement interrompus, y compris côté Seine, alors que le permis demandé pour ce bâtiment avait été accordé.

Dans l'intervalle, on peut craindre que LVMH fasse pression sur la Mairie de Paris pour faire retirer la formule du Plan local d'urbanisme (PLU) selon laquelle « *Les constructions nouvelles doivent s'intégrer au tissu existant, en prenant en compte les particularités morphologiques et typologiques des quartiers (rythmes verticaux, largeurs des parcelles en façade sur voies, reliefs…) ainsi que celles des façades existantes (rythmes, échelles, ornementations, matériaux, couleurs…) et des couvertures (toitures, terrasses, retraits…)* ».

S'il obtenait gain de cause, LVMH pourrait faire une nouvelle demande de permis pour son bâtiment côté Rivoli.

L'ennui, c'est que si cette modification du PLU avait lieu, l'ensemble de Paris deviendrait beaucoup plus vulnérable à d'éventuelles initiatives recherchant la dissonance esthétique dans une démarche purement « marketing » de mise en évidence visuelle de leur immeuble. On attend avec intérêt la suite des événements !

Les piétons interdits de trottoir

L'arrogance des café et restaurants n'a pas de limite. En témoigne cette photo prise sur la terrasse du café les Têtes Brulées, situé à l'angle des rues Turbigo, Saint-Denis et Tiquetonne, qui occupe de façon habituelle l'ensemble du trottoir et parfois un peu de la chaussée. Sur lepanneau, le gérant a carrément écrit « Interdit de passer » ! Rappelons qu'en association avec les Droits du piéton, nous avons déposé un recours contre l'arrêté qui réduit à 1 mètre de large l'espace réservé aux piétons sur les trottoirs des rues Montorgueil-Petits Carreaux. Nous avons perdu en première instance mais nous poursuivons en appel. La clôture de l'instruction a été fixée au 25 septembre.

La Lettre d'ACCOMPLIR

Menaces contre la Commission du Vieux Paris

Le *Canard enchaîné* a révélé que les travaux de la Commission du Vieux Paris, institution chargée depuis 120 ans de veiller au patrimoine parisien en examinant tous les permis de construire, ont été interrompus par la nouvelle Maire de Paris. Celle-ci n'a en effet toujours pas procédé, depuis les élections, au renouvellement des 40 experts et 15 élus composant cette commission.

Elle souhaite au préalable *« redéfinir les missions de la commission »*. Selon le *Canard,* la Commission ne pourra désormais plus s'auto-saisir : elle ne sera autorisée à donner son avis que sur les cas spécifiés par la Mairie de Paris, et ces avis resteront secrets. La composition de la commission devrait également être *« modernisée »* et *« élargie »*. On peut s'attendre à y voir figurer des personnalités plus accommodantes que les précédentes.

Bertrand Delanoë et Anne Hidalgo semblent avoir très mal supporté que la commission ait eu l'audace de donner un avis négatif sur la démolition d'une partie des serres d'Auteuil, de la halle Freyssinet, ou encore des immeubles de la Samaritaine côté Rivoli. En 2011, déjà, Bertrand Delanoë avait interdit à la Commission d'émettre un avis sur le devenir des Serres d'Auteuil ! L'ancienne présidente de la Commission, l'historienne Marie-Jeanne Dumont, avait été remerciée, et son successeur s'était fait interdire de communiquer avec les journalistes : du jamais vu depuis la création de la Commission en 1897.

Pourtant, il faut rappeler que les avis de la Commission sont purement consultatifs. Mais apparemment c'est encore trop pour nos édiles, car *« Les associations se servent de ces avis pour contester les décisions de la Ville devant les tribunaux »*. Si les décisions de la Ville mettent en danger le patrimoine parisien, n'est-il pas légitime que les associations et les juges puissent s'appuyer sur l'avis des experts pour les contester ? La Mairie

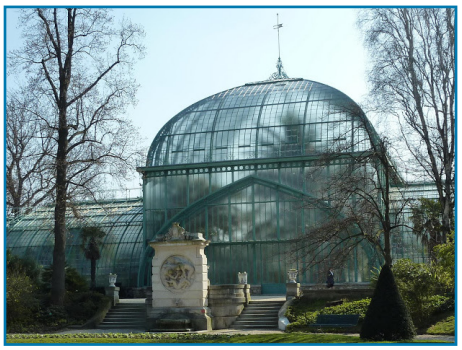

de Paris ne devrait-elle pas, elle aussi, être attentive à l'avis des spécialistes et des historiens ? N'en a-t-elle pas besoin pour résister à certains lobbies particulièrement puissants ? La Ville de Nantes, qui avait supprimé sa Commission du Vieux Nantes, l'a regretté et a reconstitué cette commission en 2008 sous le nom de « Forum Nantes Patrimoine ».

Une pétition a été lancée sur internet : http://minilien.fr/a0ogsq. De notre côté, nous allons écrire à Anne Hidalgo pour lui demander de préserver les attributions de la Commission du Vieux de Paris et de garantir son indépendance.

Les grilles du 42 rue du Louvre

Nous avons écrit à Ian Brossat, adjoint en charge du logement,

pour protester contre le mobilier défensif anti-SDF posé par la SEM Elogie autour de l'immeuble du 42 rue du Louvre. Le directeur d'Elogie nous a répondu qu'il ne s'agissait pas d'un mobilier anti-SDF mais d'un mobilier anti-déjections.

Nous observons cependant que ces grilles n'empêchent nullement les gens d'uriner mais, en revanche, empêchent les services de la Ville de nettoyer l'urine.

De plus, même si dans l'intention initiale il ne s'agissait pas d'un mobilier anti-SDF, c'est l'interprétation que tout le monde en fait. A travers cet aménagement, la Ville de Paris, propriétaire de l'immeuble, semble donc témoigner qu'elle approuve ce type d'initiative.

Nous persistons à demander que ce mobilier soit retiré et nous avons également écrit à M. Péninou, adjoint en charge de la propreté, pour lui suggérer que les trois sanisettes situées à proximité de cet immeuble soient ouvertes pendant la nuit. En effet, comme toutes les sanisettes parisiennes, elles ferment à 22 heures. Où les gens sont-ils censés aller uriner quand ils sont pris d'une envie nocturne ?

Pour la gratuité des toilettes du Forum

Un habitant nous a signalé que les toilettes du centre commercial des 4 Temps (à la Défense) sont gratuites, alors que celles du Forum des Halles sont payantes. Ces deux centres appartiennent pourtant tous les deux à Unibail. De plus, le centre commercial des 4 Temps est doté de toilettes à chaque niveau (0, 1, 2, 3), alors qu'au Forum des Halles, il n'y en a qu'aux niveaux –1 et –3. Pas de toilettes au niveau –2, rien de prévu au niveau 0 de la Canopée. Or, la fréquentation des deux centres est comparable : 43 millions de visiteurs par an ●●●

• • • pour le Forum des Halles en 2010 (avant le démarrage des travaux), et 44 millions de visiteurs pour les 4 Temps actuellement. Pourquoi une telle différence de traitement entre ces deux centres parfaitement comparables ?
Nous avons écrit à Aurélien Véron, directeur du Forum des Halles, pour lui demander de

rendre les toilettes du Forum des Halles gratuites ; de communiquer sur cette gratuité, de façon à inciter les gens à les utiliser davantage ; de prévoir des toilettes complémentaires aux niveaux 0 et -2 de la Canopée.

Affichage publicitaire illégal

Nous constatons une recrudescence de l'affichage illégal sous forme de panneaux de carton agrafés autour des arbres et des réverbères.

Deux grosses opérations ont eu lieu récemment, l'une le 26 juin par une marque de chaussures bon marché au carrefour Rivoli / St Denis, l'autre le 30 août par le groupe Microsoft sur la place des Innocents. Nous avons alerté la Préfecture de police. La deuxième fois, des policiers sont intervenus en flagrant délit et ont obligé les afficheurs à retirer les panneaux, mais dès que les policiers sont partis, l'affichage a repris. Où allons-nous si des groupes comme Microsoft recourent à ces méthodes de voyous ? Nous demandons que ces infractions soient sévèrement sanctionnées, sinon notre quartier risque d'être pris d'assaut par les annonceurs.

Terrasse insalubre aux Halles

Accomplir a saisi à deux reprises la direction de l'Urbanisme et le maire du 1er arrondissement pour attirer leur attention sur la terrasse laissée par la pizzeria Enio. Depuis 9 mois, elle a servi tour à tour d'abri à des familles entières, de dépotoir, de lieu de deal, de toilettes, et elle est peuplée de rats et de souris... Elle se trouve pourtant à deux pas de la Fontaine des Innocents. Qu'attendent les pouvoirs publics pour agir ?

AGENDA

20-21 septembre : Vide-greniers de la mairie du 2e (voir page 1)
22 septembre, 18h, mairie du 1er : Conseil d'arrondissement ouvert aux associations (CICA) sur le thème du logement dans le 1er (séance publique)
24 septembre, 20h, église Saint-Eustache : concert caritatif « Musique à cœur » pour les enfants de l'hôpital universitaire Robert Debré par le quatuor Hanson (Mendelssohn et Mozart).
25 septembre, 18h, mairie du 2e : « La revue de presse du 1er août 1914 », conférence de Michel Passalacqua
5 octobre : Course des 10 km de Paris Centre
11 octobre : Vide-greniers de la place Cassin (voir page 1)
16 octobre, 18h, mairie du 2e : « Jacques Vaucanson », conférence de Mireille Davidovici
6 novembre, 18h, mairie du 1er : « Le théâtre des Capucines entre les deux guerres », conférence de Philippe Husson
11 décembre, 18h, mairie du 1er : « La belle Morphise », conférence de Jean Poyet.

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat
Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr
@asso_accomplir
facebook.com/asso.accomplir
Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.
ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.